



# Les réfugiés sont des personnes : vers la confiance et l'autonomie dans les espaces humanitaires

par

*Aaron Kunaseelan, Emily de Boer et Erika Tsegkou*

## Note de la rédaction :

Nous reproduisons ici un témoignage donné au cours de l'Université d'été 2025 dont le thème était « A la recherche du bien commun ». L'idée était d'illustrer comment des institutions et organisations peuvent servir le bien commun en permettant à chacun de s'épanouir dans le respect des autres.

Les auteurs sont associés à *Second Tree*, une ONG qui, pour reprendre leurs termes « travaille dans les camps de réfugiés du nord de la Grèce. *Second Tree* accompagne les institutions et les organisations de la société civile dans leurs démarches d'engagement communautaire et de construction de la confiance, et produit des analyses visant à promouvoir des approches du système humanitaire qui évitent la victimisation et la marginalisation des réfugiés. L'objectif de *Second Tree* est de transformer la manière dont les réfugiés sont perçus par la société — et la manière dont ils perçoivent la société et eux-mêmes. » <https://secondtree.org/>



Depuis la « crise des réfugiés » de 2016, les débats européens sur les migrations se sont fortement polarisés. D'un côté, les réfugiés sont fréquemment présentés dans les médias et le discours public comme des menaces pour la société. De l'autre, le secteur humanitaire et certains contre-discours médiatiques les décrivent principalement comme des victimes vulnérables.

Malgré leurs différences, ces deux récits reposent sur des généralisations qui tendent à figer les réfugiés dans des identités simplifiées, les présentant comme les produits immuables de leur culture ou de leur expérience migratoire.

Les pratiques humanitaires, bien qu'animées de bonnes intentions, traitent souvent les réfugiés avant tout comme des porteurs d'expériences ou de caractéristiques identitaires, plutôt que comme des individus dotés de besoins, de compétences et d'aspirations propres. Une telle approche réduit les personnes à une catégorie homogène, leur dénie toute capacité d'action et d'autodétermination et, à terme, creuse la distance entre les organisations humanitaires et les réfugiés. Cette distance fragilise la confiance et complique la construction d'une véritable communauté.

En 2016, *Second Tree* a été fondée au cœur de la crise des réfugiés dans le camp de Katsikas, en Grèce. Au fil de nos interactions avec les réfugiés, nous avons constaté — et ils nous l'ont confirmé — qu'ils étaient souvent traités différemment, y compris par des acteurs animés des meilleures intentions. On leur confiait moins de responsabilités, on les considérait comme ayant moins de capacité d'initiative et les relations avec eux restaient souvent distantes. Notre objectif est alors devenu de remettre en question les récits dominants et les pratiques qui entourent les réfugiés.

Dans de nombreux contextes humanitaires, les interactions avec les réfugiés reposent sur une présomption de vulnérabilité. Cette approche privilégie la protection et une certaine distance afin de gérer les déséquilibres de pouvoir et les différences culturelles. À *Second Tree*, nous partons au contraire d'une présomption de capacité d'action. Notre travail vise à favoriser l'émergence d'une communauté fondée sur la



confiance. Celle-ci se construit dans les interactions du quotidien — qu'il s'agisse de désaccords, d'humour ou du respect de règles communes.

L'éthique de *Second Tree* est simple : les réfugiés sont des personnes (*Refugees Are People* – RAP), comme tout le monde. Au fil des années, nous avons travaillé avec les membres de notre communauté pour donner corps à ce principe, en faisant évoluer nos idées et nos pratiques, en tirant des leçons de nos erreurs et en nous adaptant aux transformations du contexte migratoire.

### Au-delà des stéréotypes

Les représentations simplifiées des réfugiés tendent à enfermer les individus dans quelques catégories récurrentes : des *méchants* qui sont des menaces pour la sécurité et la cohésion sociale ; des *victimes* vulnérables nécessitant protection ; des *héros* résilients dont la souffrance les rend moralement irréprochables ; ou encore des « autres » culturels, des *sauvages* dont les comportements seraient déterminés par leur origine ou leurs traditions.

Bien que ces représentations diffèrent dans leur intention et leur tonalité, elles partagent une même tendance : réduire les individus à des identités figées et fondamentalement « autres ». Une telle approche conduit à des interactions qui ne prennent pas en compte la réalité vécue des personnes et qui négligent la complexité et la diversité des comportements humains.

Ces représentations sont souvent adoptées inconsciemment. Pourtant, elles influencent fortement les attentes et les interactions entre les réfugiés, le grand public et les acteurs humanitaires. Elles façonnent la manière dont les politiques sont élaborées, dont les services humanitaires sont mis en œuvre et dont se déroulent les interactions quotidiennes.

Lorsque les personnes sont abordées principalement comme les victimes de leur situation ou comme des individus fondamentalement étrangers, les attentes sont souvent revues à la baisse et les désaccords évités, par crainte d'aggraver leurs difficultés. À l'inverse, lorsqu'elles



sont perçues comme des menaces potentielles ou comme les représentants d'une culture jugée rétrograde, les interactions deviennent défensives, distantes ou conditionnelles. Dans les deux cas, les individus sont privés de la possibilité d'agir, de répondre, d'évoluer et d'être tenus aux mêmes standards que les autres.

La catégorisation des réfugiés masque également le caractère fondamentalement temporaire du déplacement. Être migrant ou réfugié ne constitue pas une identité permanente, mais une situation juridique et sociale transitoire. Pourtant, lorsque les pratiques humanitaires et d'intégration reposent sur des représentations simplifiées, elles risquent de figer les personnes au moment de leur arrivée, plutôt que de les accompagner vers l'autonomie et la participation. À terme, cela peut engendrer frustration, désengagement et faibles niveaux de confiance entre les prestataires de services et les communautés qu'ils cherchent à soutenir.

Il en résulte un paradoxe au sein de la réponse humanitaire : des pratiques destinées à protéger les réfugiés contre les déséquilibres de pouvoir et les difficultés peuvent, involontairement, contribuer à renforcer ces mêmes asymétries et à produire distance et inégalités. Considérer les réfugiés comme des produits immuables de leur culture et de leur expérience limite la formation de normes partagées et d'une communauté. Or, si la culture et l'expérience façonnent indéniablement les individus, les nouvelles expériences et les nouvelles connaissances peuvent également transformer leurs croyances, leurs relations et leurs attentes. C'est pourquoi le travail de *Second Tree* sur le terrain considère l'engagement comme un levier essentiel pour construire une culture partagée, renforcer la confiance et favoriser la cohésion sociale.

### **L'approche de *Second Tree***

Plutôt que de considérer les réfugiés comme des menaces, des victimes, des héros ou des « autres » culturels, *Second Tree* propose de les aborder comme des individus capables, accessibles, raisonnables et égaux.



Capables, parce qu'ils sont en mesure de prendre des décisions éclairées concernant leur propre vie, d'assumer de véritables responsabilités et de faire face aux défis du monde réel. Notre approche part du principe que les réfugiés recherchent avant tout des outils pour reconstruire leur vie — et non de la pitié.

Accessibles, parce qu'il ne s'agit pas d'idéaliser les réfugiés en raison des épreuves qu'ils ont traversées, mais de les considérer comme des personnes ordinaires, dotées d'humour et de complexité — capables d'être généreuses, imparfaites ou simplement humaines.

Raisonnables, parce qu'ils sont capables de réflexion critique et ne doivent pas être considérés comme les produits immuables d'une culture. Nous partons du principe que les réfugiés peuvent changer d'avis lorsqu'ils sont confrontés à de nouveaux arguments — tout comme ils peuvent nous amener à reconsidérer les nôtres.

Enfin, égaux, parce que les réfugiés doivent être reconnus comme fondamentalement égaux à tous les autres, sur la base de notre humanité commune. Si les travailleurs humanitaires et les autorités publiques disposent de ressources et de pouvoir institutionnel, les réfugiés n'ont pas pour autant perdu leur capacité de réflexion ni leur autonomie.

Les réfugiés sont bien plus que leur statut juridique ou leur parcours migratoire : ce sont avant tout des personnes, et toute personne mérite d'être reconnue comme un individu doté d'une capacité d'action.

### Mettre les principes en pratique

*Second Tree* s'appuie sur trois principes pour mettre cette vision en pratique : s'engager véritablement, agir avec équité et construire la confiance. Ces principes s'appliquent à toutes les personnes avec lesquelles nous travaillons, qu'il s'agisse des réfugiés ou des membres de notre équipe. En appliquant des standards cohérents à l'intérieur comme à l'extérieur de l'organisation, nous veillons à ce que les réfugiés ne soient pas traités comme de simples bénéficiaires de services, mais comme des individus à part entière, sur un pied d'égalité avec les



membres de notre équipe.

S'engager véritablement signifie participer aux échanges intellectuels, discuter et plaisanter avec les réfugiés comme nous le ferions avec n'importe qui. Remettre en question les idées avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord peut conduire à des échanges enrichissants, tandis que garder le silence pour préserver la paix revient à considérer implicitement les réfugiés comme incapables de changer ou de débattre.

Par exemple, lors d'une conversation avec Mohammed, l'un de nos étudiants, la question de l'homosexualité a été évoquée et il a déclaré : « Dieu déteste les homosexuels ». De nombreuses organisations humanitaires auraient mis fin à la discussion à ce moment-là, invoquant les difficultés vécues par les réfugiés et la nécessité de respecter leurs normes culturelles. Nous avons au contraire exprimé clairement notre désaccord. La conversation qui a suivi — longue et parfois difficile — n'a peut-être pas totalement changé son opinion, mais elle lui a permis de questionner ses idées et de réfléchir à leur impact sur les autres.

Nous accordons également une place importante à l'humour. Le fait d'avoir perdu sa maison ou d'avoir traversé des épreuves difficiles n'enlève rien à l'humanité ni au sens de l'humour des personnes.

Enfin, nous savons dire non lorsque nous ne pouvons ou ne voulons pas faire quelque chose. Nous expliquons toujours nos raisons et abordons les difficultés lorsqu'elles se présentent. Ce type d'engagement permet de mieux comprendre les individus et favorise l'émergence de relations authentiques. Il contribue aussi à construire une culture commune, qui réduit la distance entre les travailleurs humanitaires et les réfugiés.

L'équité constitue un autre principe fondamental de notre approche. Tous les réfugiés avec lesquels nous travaillons doivent bénéficier des mêmes opportunités. Personne ne doit avoir accès à des ressources ou à des avantages qui ne pourraient pas être offerts aux autres dans des circonstances similaires.

Les règles de nos programmes sont définies collectivement lors de



réunions entre l'équipe et les étudiants, puis appliquées de manière stricte. Si d'autres organisations humanitaires invoquent parfois des circonstances exceptionnelles pour déroger aux règles, nous considérons que ces exceptions rendent les règles arbitraires, ce qui mine la crédibilité de l'organisation et fragilise la confiance.

Par exemple, la ponctualité en classe est une règle essentielle : toute personne arrivant en retard ne peut pas entrer dans la salle. Cette règle s'applique à tous — étudiants comme membres de l'équipe — quelle qu'en soit la raison.

Un jour, Abdallah, un nouvel étudiant, est arrivé en retard et l'enseignant lui a refusé l'entrée. Se sentant injustement traité, Abdallah s'est adressé au fondateur de *Second Tree*. Lorsqu'ils se sont rendus ensemble devant la salle de classe, la porte était fermée. Le fondateur lui a expliqué qu'ils devraient attendre la fin du cours pour parler à l'enseignant. En comprenant que la règle s'appliquait également au fondateur, Abdallah n'était plus contrarié.

En appliquant les règles de manière cohérente et sans jugement individuel, chacun sait à quoi s'attendre et peut plus facilement identifier les situations réellement injustes.

### Construire la confiance

En s'engageant véritablement avec les personnes et en agissant avec équité, *Second Tree* a pu construire une relation de confiance durable avec les communautés avec lesquelles elle travaille.

Cette confiance repose sur une attention constante portée aux conséquences de nos décisions, tant au niveau individuel qu'organisationnel. Les choix doivent être guidés par leurs effets à long terme, plutôt que par le confort ou l'efficacité immédiate.

Nous attachons également une grande importance à la transparence et à la responsabilité. Nous reconnaissons lorsque nous ne savons pas quelque chose, nous ne dissimulons pas les réponses négatives et nous admettons nos erreurs. Lorsque des personnes nous font part de



préoccupations concernant un individu ou l'organisation, nous prenons le temps de les écouter et d'y répondre.

La confiance est un processus qui se construit dans la durée. En dix ans d'existence, plus de 2000 réfugiés ont fait partie de notre communauté. Beaucoup d'entre eux restent en contact avec nous même après avoir quitté les camps et la Grèce. Aujourd'hui, notre communauté s'étend dans toute l'Union européenne et constitue un réseau de soutien pour les anciens et les nouveaux étudiants, au-delà des frontières.

## **Conclusion**

Le secteur humanitaire tend encore trop souvent à appréhender les réfugiés à travers des stéréotypes simplifiés fondés sur l'identité. Ces représentations contribuent à renforcer les déséquilibres de pouvoir et à limiter la capacité d'action des réfugiés, tout en fragilisant la confiance et le sentiment de communauté.

*Second Tree* propose une autre approche : considérer les réfugiés comme des individus capables, accessibles, raisonnables et égaux. Cette perspective permet de les percevoir comme des acteurs à part entière, plutôt que comme de simples bénéficiaires de l'aide ou comme des produits immuables de leur culture ou de leur expérience.

Lorsque les travailleurs humanitaires impliquent les réfugiés dans les processus de décision et les considèrent comme des partenaires, l'aide devient à la fois plus efficace et mieux adaptée à leurs besoins et à leurs aspirations.

Au cours des deux dernières années, plus de 200 réfugiés ont suivi notre formation d'auto-défense des droits. Beaucoup participent désormais à des projets où ils identifient les problèmes de leur communauté et conçoivent des solutions en collaboration avec des municipalités et des organisations locales.

Leur participation ne repose pas sur leur statut de réfugié, mais sur les compétences et les connaissances qu'ils ont développées, qui font d'eux des partenaires précieux dans ces initiatives.



Nous sommes convaincus qu'un engagement authentique, fondé sur des standards communs pour tous, permet aux organisations humanitaires de construire des relations de confiance et de responsabilité mutuelle avec les personnes qu'elles accompagnent.

Cela permet l'émergence d'une communauté dans laquelle réfugiés et travailleurs humanitaires sont reconnus comme des partenaires à part entière, investis de responsabilités comparables et libres de se remettre mutuellement en question tout en apprenant les uns des autres. *Second Tree* a construit une telle communauté avec les réfugiés avec lesquels nous travaillons et accompagne aujourd'hui d'autres organisations et institutions pour les aider à adopter une démarche similaire. Grâce à notre approche et à la communauté qui en est née, nous avons pu doter de nombreuses personnes des compétences linguistiques, de leadership, de résolution de problèmes et de médiation des conflits nécessaires pour défendre leurs droits et ceux des autres, et reconstruire leur vie, où qu'elles se trouvent.

Les principes qui fondent l'approche de *Second Tree* ne se limitent pas au contexte des réfugiés : ils peuvent être appliqués plus largement dans l'action humanitaire, dans des contextes et pour des causes très diverses. Par ailleurs, notre modèle ne s'adresse pas uniquement aux organisations et aux travailleurs humanitaires, mais aussi aux décideurs publics, aux institutions gouvernementales et au grand public. L'approche de *Second Tree* propose ainsi un cadre d'engagement permettant de construire, à tous les niveaux de la société, des formes d'inclusion et d'autonomie à la fois durables et porteuses de sens, quelles que soient l'origine ou la situation juridique des personnes.